

Situation de la chirurgie de l'obésité (rapport IGAS)

06/09/2018

« Par lettre en date du 15 mars 2017, la ministre des affaires sociales et de la santé a demandé au chef de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de réaliser un « état des lieux complet » de la chirurgie bariatrique tenant notamment compte de différents travaux et études en cours, de la pertinence des indications, de la diversité et de la conformité des pratiques en fonction de l'âge des patients et du lieu de l'intervention, du suivi des mesures d'accompagnement des patients, ainsi que des règles et pratiques de la tarification ; de présenter des propositions permettant une prise en charge, France entière, adaptée sur le plan organisationnel et tarifaire, favorisant l'adéquation des pratiques aux recommandations et garantissant la sécurité des patients à court et à long termes ».

Ce rapport présente 7 constats thématiques, qui sont développés en annexe. Le corps du rapport présente en 5 chapitres les 30 propositions de la mission mieux maîtriser le recours à la chirurgie bariatrique et, ce faisant, à améliorer la prise en charge globale de l'obésité.